

Protection Juridique des Personnes et des Biens

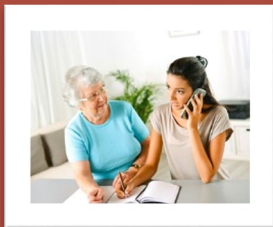


Protection des personnes et des biens
Service de Tutelles et de Curatelles (ADPP)

1 Service ADEI-ADPP

8 Boulevard du
Commandant Charcot
CS 80107
17443 AYTRE Cedex
Tél. 05.46.27.64.50

Antennes à Rochefort
et à Saint-Georges-
des-Coteaux



1 Service de
Microcrédit 17
Tél. 06.49.52.35.56
ou 05.46.28.37.20

1 Service
d'Information et
de Soutien aux
Tuteurs Familiaux
Tél. 06.49.52.90.78

➔ **Public accompagné :
Adultes bénéficiant d'un
mandat de protection par le
Juge des Tutelles**

Missions :

- ➔ Protection des personnes fragilisées et gestion des patrimoines
- ➔ Gestion des prestations sociales pour la personne en difficulté
- ➔ Représentation ou assistance à la personne dans les limites prévues par la décision du Juge
- ➔ Prise en compte des capacités personnelles
- ➔ Accompagnement vers une autonomie sociale et financière



L'ADEI-ADPP soutient le **microcrédit social** ou **habitat** pour favoriser l'accès aux crédits à des personnes résidant en Charente-Maritime exclues des circuits bancaires. L'ADEI-ADPP instruit les dossiers.



L'ISTF17 est un service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux qui propose gratuitement information et soutien technique aux tuteurs. Le service propose un accueil personnalisé dans les permanences sur rendez-vous ou par téléphone.